

L'autre Parole

La collective des femmes chrétiennes et féministes

Eucharistie et pouvoir clérical



NO 117, PRINTEMPS 2008

Som-mère

Liminaire, <i>par Yvette Laprise</i>	p. 3
La présidence de l'Eucharistie <i>par Alice Gombault</i>	p. 5
Sexualisation/Sacralisation <i>par M..T. van Lunen Chenu</i>	p. 10
Libres propos sur quelques symboles <i>par Marie Gratton</i>	p. 14
À qui profite l'exclusion des femmes? <i>par Pauline Jacob</i>	p. 19
Communier à l'Église Unie <i>par Claire Borel Christen</i>	p. 28
Attention: femme au travail <i>par Mia Anderson</i>	p. 32
Jésus et les femmes <i>par Yveline Chevillard</i>	p. 38
Pour une Table eucharistique ouverte <i>par Carmina Tremblay</i>	p. 40
Billet: Bénazir Bhutto <i>par Monique Dumais</i>	p. 41
Saviez-vous que... <i>par Yvette Teofilovic</i>	p. 42

Ce numéro comprend un encart rassemblant quelques extraits de célébrations eucharistiques de L'autre Parole.

PHOTO DE LA PAGE COUVERTURE: Archives Monique Hamelin Dessins: Christine Lemaire

NDLR: La collective L'autre Parole rassemble plusieurs petits groupes de femmes essaimés aux quatre coins du Québec. Au fil des articles, le nom de ces groupes sera mentionné à côté de celui de l'auteure, si elle est membre de la Collective.

Liminaire

Le dernier numéro de *L'autre Parole* paru sous le titre : « Un autre monde est possible » proposait des textes à l'appui de cette affirmation. Aujourd'hui, en présentant le thème « Eucharistie et pouvoir clérical » c'est à une Église *autre* possible que nous songeons. Dans l'Église catholique romaine, l'Eucharistie serait-elle en résidence surveillée ? Qu'en est-il des autres religions sœurs ? En réponse à notre appel, des auteures chevronnées ont accepté gracieusement de partager le fruit de leur expérience, de leur réflexion et de leur interrogation à ce sujet. Nous les en remercions.

Notre première intervenante, Alice Gombault, nous offre une analyse lucide et percutante des positions de l'Église catholique dans son rapport au monde d'aujourd'hui en retraçant l'histoire de l'alliance entre l'Eucharistie et le pouvoir clérical à partir de ses débuts au IV^e siècle. Le pouvoir considéré comme sacré et réservé aux hommes entraîne d'abord la subordination des laïcs aux clercs puis des femmes aux hommes, constituant ainsi le fondement de la hiérarchie et de l'identité cléricale qui culminent dans la célébration eucharistique où apparaît plus que jamais comme impossible l'admission des femmes au sacerdoce. Puisque le problème est loin d'être résolu, peut-être faudrait-il des pratiques nouvelles pour faire bouger l'institution ?

Pour sa part, Marie-Thérèse van Lunen Chenu, femme au verbe direct, sait manifester un esprit synthétique percutant dès l'intitulé de son texte : « sexualisation/

sacralisation, sacralisation/sexualisation de l'Eucharistie ». Ce sont là, présentés sous le masque de la Tradition, deux enchaînements du passé, deux refus de réflexion, deux excès de pouvoir consubstantiels l'un à l'autre, se renforçant, se justifiant, se réactualisant l'un par l'autre. Ainsi la solennité déployée par Rome pour lier encore aujourd'hui sexualisation, sacralisation et culte eucharistique s'inscrit bien comme un contre témoignage aberrant envers l'annonce évangélique.

Dans « *Libres propos sur quelques symboles et paradoxes* », Marie Gratton, infatigable chercheuse, habile à s'orienter dans les chemins tortueux pour y dénouer les impasses, raconte comment elle tente d'interpréter ici l'expression « l'Église, épouse du Christ », affirmée par le Saint-Siège. Peut-on concilier l'idée d'une Église épouse du Christ et donc, soumise à lui, comme l'enseignait saint Paul, avec l'exercice du pouvoir clérical qui ne s'exprime jamais avec autant de force que dans la célébration de l'Eucharistie ? Si le prêtre représente l'Église épouse, on peut penser qu'elle serait mieux signifiée par une femme. Si par contre le prêtre représente le Christ, il faut se demander si c'est dans son humanité, le reconnaissant comme sauveur, ou dans sa masculinité, sacralisée par le pouvoir patriarcal et incarnée dans un ministre de sexe masculin ? Évidemment, la chose est claire ce n'est pas de l'Église entière dont il est question ici.

À la question : « À qui profite l'exclusion

des femmes de la présidence de l'Eucharistie » Pauline Jacob, spécialiste engagée dans l'analyse de récits de cheminement vocationnel, répond: « Évidemment pas aux femmes, surtout pas à celles qui sont engagées en Eglise. Selon les modalités prévues par l'institution ecclésiale, les femmes ne peuvent pas vivre jusqu'au bout le rassemblement des communautés chrétiennes autour du repas eucharistique. Voir une femme célébrer à l'autel viendrait secouer le cœur de l'univers physique sacré que des hommes se sont approprié au fil des siècles. Le refus d'ordonner des femmes ne peut donc profiter qu'au maintien d'un patriarcat qui continue à ancrer les hommes et les femmes dans des rôles prédéterminés.

À son tour Claire Borel Christen, laïque active dans l'Église Unie, nous invite, à partir d'une mise en scène appropriée, à départager ce qui distingue son Église de l'Église catholique en ce qui a trait à la célébration eucharistique. Pour elle, l'Église Unie serait plus progressiste que l'Église catholique quant à l'ordination sacerdotale où elle accueille les femmes ainsi que par rapport à la liberté laissée aux paroisses lors de la célébration de la Cène où la communauté, rassemblée dans un partage dit sacré, est plus qu'un mémorial. En somme rien de statique, ni d'immuable dans cette Église.

« Attention : femme au travail »; voilà comment se présente l'auteure Mia Anderson, pasteure de l'Église anglicane, pour inviter ses lectrices et lecteurs à suivre son itinéraire de femme ordonnée évoquant, d'une manière intimiste et vibrante, pleine d'humour, sa vie personnelle de pasteure ainsi

que sa conception de l'Eucharistie selon la tradition anglicane. Vous ne regretterez pas de vous mettre à sa suite.

Dans ces deux derniers reportages, il est facile de constater que les Églises protestantes et anglicanes devancent l'Église catholique en ce qui regarde l'inclusion de la mission des femmes en Église.

En conclusion, Yveline Chevillard, dans une brève recension, évoque comment la complicité qui existait entre Jésus et les femmes de son temps peut nous donner du souffle pour l'avenir.

La lecture de ce numéro sous le thème « Eucharistie et pouvoir clérical » provoquera sans doute chez vous, lectrices et lecteurs. quelques surprises, déclenchera peut-être aussi des questions que vous aimeriez partager. Quelles que soient vos réactions nous vous serions très reconnaissantes de nous les faire parvenir par courriel à l'adresse figurant au dos de la revue. Nous en ferons rapport dans notre prochain numéro. Bonne lecture !

*Yvette Laprise
Pour le comité de rédaction*



LA PRÉSIDENTE DE L'EUCARISTIE

Alice Gombault*

On est surpris du nombre de fois où apparaissent les mots « pouvoir sacré » dans les textes relatifs aux prêtres et aux évêques. Ce pouvoir sacré est dit émaner directement du Christ ; c'est la « mission » et la « faculté » d'agir *in persona Christi Capitis*¹, c'est-à-dire non seulement au nom du Christ ou à sa place², mais comme un autre Christ, *alter Christus*, dont la position masculine de tête et de chef est soulignée. Que cache ce pouvoir sacré ?

Le « pouvoir sacré »

Le pouvoir n'est pas mauvais en soi, c'est une dimension de la relation. Toute responsabilité assumée est normalement assortie d'un pouvoir. Ce dernier est nécessaire et son exercice est reconnu. C'est l'abus de pouvoir qui est répréhensible et inacceptable. C'est le pouvoir unilatéral, qui se pervertit en domination/soumission, qui est inquiétant. C'est l'absence d'instances de régulation et de contrôle qui est rejetée par nos mentalités démocratiques.

Dans l'Église, le pouvoir des prêtres, et donc seulement d'hommes, est qualifié de « sacré ». Un tel adjectif lui donne une force considérable et le rend particulièrement inattaquable. La consécration (ce qui rend sacré) confère un ca-

ractère permanent et est un signe indélébile « pour l'éternité ». Il n'y a donc pas de changement de fonction possible, le pouvoir est toujours entre les mêmes mains.

Hiérarchie

L'organisation de l'Église est fondée sur cette notion de pouvoir sacré depuis le IV^e siècle, qui a vu l'établissement d'une *societas inaequalis* au sein de laquelle il y a ceux qui donnent des ordres, les clercs, et ceux qui obéissent, les laïcs. La subordination d'une catégorie de chrétiens à l'autre est illustrée par les binômes suivants : enseignants/enseignés, gouvernants/gouvernés, célébrants/assistants. Cette structure hiérarchique est censée représenter le primat de l'action de Dieu. Dans un tel sys-

* Alice Gombault est enseignante en retraite à l'Institut Supérieur de Pastorale Catéchétique et à l'Institut d'Études Religieuses de l'Institut Catholique de Paris (1975-1995) et ancienne rédactrice en chef de la revue *Parvis* (1999-2006).

1. Catéchisme de l'Église catholique, 875.
2. Encyclique *Ecclesia de Eucharistia*, 2003.

tème, on ne peut imaginer une égalité entre l'homme et la femme. Ce serait introduire le ver dans le fruit. Ce qui se passe au niveau des grandes relations humaines n'est que le décalque de ce qui se passe au cœur de la relation entre les genres. Le schéma hiérarchique de l'Église est ici redoublé : à la prééminence des clercs sur les laïcs s'ajoute celle des hommes sur les femmes.

L'égalité entre hommes et femmes ne serait possible dans l'Église que si les femmes pouvaient y exercer des responsabilités de haut niveau, si elles pouvaient avoir voix aux décisions, si elles étaient admises à des fonctions de représentation symbolique, si elles présidaient les célébrations et les sacrements.... Or toutes ces fonctions leur sont interdites, car elles sont liées à l'ordination exclusivement réservée aux hommes.

Identité

L'ordination confère aux prêtres une identité sacerdotale nouvelle, définie comme possédant non seulement une différence de degré avec le sacerdoce commun des laïcs, mais une différence d'essence, une différence ontologique c'est-à-dire de l'être même. C'est donc non seulement leur « pouvoir faire » qui est menacé, mais aussi leur « pouvoir être », lorsqu'ils voient leur rôle évoluer.

À cause de la raréfaction des prêtres et,

grâce à elle, de nombreux laïcs, qui sont majoritairement des femmes, se sont investis officiellement dans les services d'Église. Ces dernières se sont engagées bien souvent, dans une optique de suppléance et d'aide à M. le Curé. Mais la formation et l'exercice de leur tâche les transforment et leur sentiment de responsabilité croît. Parfois même, elles se rendent compte qu'elles ne peuvent mener leur tâche à leur achèvement faute d'une ordination et souffrent de ne pouvoir servir leur communauté jusqu'aux sacrements. On préfère priver abusivement d'eucharistie des communautés, plutôt que d'ordonner les femmes, qui en ont la charge. Le monopole du pouvoir montre ici sa perversité.

Dans un contexte de pénurie de prêtres, l'apport des laïcs est jugé indispensable, mais en même temps il fait peur. Cette menace est ressentie encore plus fortement lorsqu'elle est incarnée par des femmes. Chaque prise de responsabilité est perçue par certains prêtres avec qui elles sont appelées à collaborer comme un coup porté à leur statut. « Que nous reste-t-il, si des laïcs/ques font ceci et cela? » Les frontières naguère bien établies sont devenues floues. Un signe de recherche identitaire est le temps que l'on passe à essayer de définir son statut³. On pense qu'en redéfinissant les spécificités et les champs d'activité des uns et des autres, on va régler le pro-

3. Cf le document sur la *collaboration des fidèles laïcs au ministère des prêtres* de 1997.

blème : on envoie les laïcs au monde et les prêtres à l'Église. On dénonce la confusion des justes rapports, nécessaires entre clergé et laïcat. Mais, de même que les spécificités masculines et féminines sont en train de se brouiller, de même celles entre prêtres et laïcs, a fortiori entre femmes et prêtres.

Le sacré

Plus que les hommes, les femmes sont réputées impures et inaptes à s'approcher du sacré. L'homme qui a des relations sexuelles avec une femme devient lui-même impur. Il lui faut un délai de purification pour qu'il puisse s'approcher du sacré religieux. La femme, faite pour donner la vie, ne peut verser le sang. Les milieux de la chasse et de la guerre sont masculins. La femme possède son propre sacré, son propre mystère, qui est celui de donner la vie, non seulement à d'autres femmes comme elle, mais aussi à des hommes, pouvoir exorbitant, qui ne peut se cumuler avec d'autres pouvoirs sacrés. Certaines règles et usages de l'Église catholique s'appuient encore sur ces fantasmes archaïques.

Le « pouvoir sacré » apparaît donc bien comme le fondement de l'organisation hiérarchique de l'Église et de l'identité des prêtres. Il culmine dans la célébration eucharistique dont l'aspect sacrificiel a été récemment souligné⁴, ce qui

ne peut que contribuer à en éloigner les femmes. La présence de femmes au cœur même de la liturgie serait de nature à saper le bel ordre masculin, aussi l'Église s'est-elle empressée de les en éloigner.

L'éloignement des femmes

Il a fallu pas moins de trois textes pour tenter de régler la question de l'ordination des femmes. Le premier date de Paul VI, *Inter insigniores*, en 1977. À partir de cette époque, les effets du changement du statut des femmes, sur les plans social, familial, juridique et économique, se font sentir ; il faut légiférer. Ce texte confirme les normes en vigueur sur la question de l'admission des femmes au sacerdoce. L'Église ne l'a jamais fait. C'est le seul argument qui demeure. *Non possumus*. La promotion des femmes dans les sociétés occidentales et en même temps, leurs pratiques ecclésiales naguère réservées au prêtre, se sont encore amplifiées. Ce fut donc la Lettre apostolique *Ordinatio sacerdotalis* publiée en 1994 par Jean-Paul II qui déclare *l'ordination exclusivement réservée aux hommes* et la question définitivement close. Quelques mois plus tard, une note de la Congrégation pour la doctrine de la foi (1995), signée du Cardinal Ratzinger, a précisé le statut d'*Ordinatio sacerdotalis*. Cette lettre engage l'infaillibilité du magistère

4. Encyclique *Eucharistia de Ecclesia*.

sur une doctrine d'exclusion des femmes de l'ordination à la prêtrise qui est présentée comme appartenant au dépôt de la foi et exigeant un assentiment définitif. D'une règle, qu'on pouvait penser seulement disciplinaire et historique, on a fait une doctrine de foi.

Cette escalade dans le verrouillage manifeste la grande crainte de l'Église.

À défaut d'arguments scripturaires, théologiques ou anthropologiques sérieux pour s'opposer à l'ordination des femmes, leur éloignement est légitimé par leur nature. Les lettres de Jean-Paul II ou de Joseph Ratzinger, non encore pape, apportent des propos nouveaux. C'est la première fois qu'un pape parle d'« égalité essentielle » et de « parfaite réciprocité » entre l'homme et la femme. Mais un deuxième courant de pensée exalte les caractéristiques féminines, dont, en premier lieu, la maternité. Cette « vocation suprême », conforme au « dessein éternel de Dieu » et à « la prédisposition innée de la personnalité féminine », enferme les femmes dans des valeurs qui semblent incompatibles avec le ministère.⁵

L'Église nie qu'il y ait là une discrimi-

nation fondée sur le sexe; cela tient, pense-t-elle, à la nature même de la femme. Le charisme marial qui s'attache aux femmes s'oppose au charisme pétrinien d'autorité réservé aux hommes.

Mais quelle est l'image de Dieu ainsi révélée : celle d'un Dieu dominateur, trônant au sommet d'une pyramide, alors que son initiative consiste au contraire à abandonner son statut surplombant pour se faire l'un d'entre nous en Jésus-Christ.

La notion de « pouvoir sacré » n'est pas évangélique

Les hommes et les femmes qui suivaient Jésus entendaient tout simplement être des frères et sœurs. Dans les premiers temps, la communauté chrétienne se reconnaît comme un peuple de frères et de sœurs, convoqués par le même Père. « N'appellez personne « Maître », car vous n'avez qu'un seul maître et vous êtes tous frères. » (Mt 23, 8). Et nous savons comment ce « maître » a pratiqué son autorité sous le mode du service et du don de soi. Dans l'épisode du lavement des pieds, Jésus exprime son refus de toute supériorité : « Je ne vous ap-

5. La Lettre apostolique de Jean-Paul II sur la vocation et la dignité de la femme *Mulieris dignitatem* en 1988, dont on va fêter l'anniversaire des vingt ans en février 2008, celle aux femmes du monde entier écrite en 1995, avant la IVème conférence de l'ONU sur les femmes et le forum des ONG à Beijing ; Lettre envoyée en 2004 aux évêques par la Congrégation pour la doctrine de la foi sur la collaboration de l'homme et de la femme dans l'Église et dans le monde par Josef Ratzinger.

pelle plus disciples, mais amis ». Chacun et chacune est invité/e à son tour à des pratiques de service et de disponibilité : « Si donc je vous ai lavés les pieds, moi le Seigneur et le Maître, vous aussi vous devez vous laver les pieds les uns aux autres. ». C'est la seule façon de les considérer comme des frères et sœurs et de mettre fin à tout désir de domination sur eux.

Quant à l'attitude de Jésus vis-à-vis du sacré, on voit celui-ci prendre ses distances vis-à-vis des habitudes religieuses de son temps. Non seulement, il n'est pas prêtre mais il n'a pas institué de prêtres. L'Église catholique fait remonter le sacerdoce à la dernière Cène⁶. Mais nulle part dans le Nouveau Testament, nous ne pouvons lire que les apôtres aient fait usage d'un pouvoir sacerdotal. Paul a participé à la cérémonie de la « fraction du pain » (Actes, 20,7), mais on ne sait s'il l'a présidée. L'Église réserve aux prêtres des paroles que Jésus a adressées non seulement aux Douze, mais à tous les disciples (et des femmes aussi suivaient Jésus), comme « La moisson est abondante... », « Qui vous écoute m'écoute... » et même « Faites cela en mémoire de moi ».

Pour Jésus, les purifications extérieures ne servent de rien. Ce n'est pas ce que mange la personne qui est impur. L'abolition de la frontière entre sacré et profane s'exprime symboliquement par le déchirement du rideau du Temple au moment de la mort de Jésus. Qui mieux qu'une femme habituellement reléguée dans le profane, pour cause d'impureté, pourrait manifester cette abolition ?

Un ministère féminin pourrait-il subvertir le « pouvoir sacré » ?

Nul doute que la présence d'une femme à l'autel ait comme conséquence une désacralisation de la fonction. L'accent serait mis davantage sur l'aspect convivial du repas eucharistique que sur le rite sacrificiel.

Mais il ne faut pas être naïf. Les femmes ne sont pas exemptes du goût du pouvoir. On sait aussi que des laïcs, hommes ou femmes, en position d'autorité, sont parfois plus cléricaux que des clercs : revanche inconsciente ou absence d'un autre modèle ? Si l'admission des femmes à l'ordination devait conforter la structure hiérarchique que nous avons dénoncée, elle serait inutile. C'est à une modification de la théologie

Suite à la page 13

6. Herbert Haag, *Quelle Église Jésus a-t-il voulue ?* Parvis (68, rue de Babylone 75007 Paris) Hors série n°7 2002 pp 22-23.

SEXUALISATION/SACRALISATION, SACRALISATION/SEXUALISATION DE L'EUCARISTIE

Marie-Thérèse van Lunen Chenu*

Entre ciel et terre. Blanche immaculée au cœur d'un soleil rouge, gloire qui darde ses rayons, L'HOSTIE, là-haut entre ciel et terre, seule, hors temporalités, hors communauté, extraite du mémorial du don de Vie et de Salut au cours d'un repas partagé. Non plus du pain pour nourrir la vie et l'espérance de l'humain mais le symbole, hélas, de ce que l'institution et son cléricisme continue de prétendre nous donner à penser de l'eucharistie : le pain isolé dans l'ostensoir, l'hostie haussée telle un signe de gloire, fêtée, sacrée, chantée, encensée, l'hostie faite sacrement par le délibéré et les rites cléricaux. L'hostie que des clercs proposent à l'adoration des fidèles.

Sous l'ostensoir là-haut, un étage plus bas, c'est un homme masculin/prêtre, qui, seul, a pu consacrer et qui seul peut proposer à l'adoration des « fidèles » cette hostie/sacrement, donnée non seulement comme Image, comme Icône mais comme présence du Christ lui-même.

Eux seuls habilités.... Le prêtre, tout spécialement vêtu de la chape pour un salut au Saint Sacrement, préside à notre assemblée à toutes et tous; lui seul, masculin, proclamé apte à porter, résumer, rendre présent le corps/église tout entier : des hommes et des femmes ensemble mais laissés à la marque du féminin, corps/église féminine nécessairement transcendée par le masculin...

Nous, corps et peuple, la moitié fémi-

nine définitivement mineure, non apte « ontologiquement » ni à représenter le tout ni à célébrer pour Dieu/e de la part du tout...

Égales les femmes mais un peu moins. Dignes mais un peu moins. Restant marquées de non capacité sans que l'on ne parvienne plus aujourd'hui à en redire les justifications, tandis que l'histoire des sciences nous apprend quelques unes des causes qui participèrent aux fondements et sédimentations de cette tradition-là qui marqua le christianisme et que l'Église romaine, à l'encontre d'autres Églises soeurs, s'efforce fallacieusement de garder.

De ces justifications, il n'est du reste besoin que depuis peu : la situation sociale — la « doxa » de nos croire et de nos

* Marie-Thérèse van Lunen Chenu est cofondatrice de *Femmes et Hommes en Église* (France).

faire — les imposait « naturellement », ce « naturel » se marquant spontanément de l'emprise du « sacré » ; toute argumentation est alors inutile et superfétatoire.

Mais, on le sait, c'est justement ce que ces vilaines féministes américaines sont venues gâcher il y a un quart de siècle, suivies désormais par beaucoup d'autres, issues de pays où l'on croyait pourtant les femmes encore tranquilles... tandis que le débat critique des arguments logiques, aussi nécessaire et précieux soit-il, ne fait pas taire la puissance, la gloire, la force, l'imprégnation, l'émotion, l'efficacité d'un discours accompli par un rite qui répète la tradition établie et perpétuée comme sacrée.

Or ce rite d'une eucharistie cléricalisée hors communauté, ce rite qui emprunte le seul masculin comme intermédiaire, thuriféraire et signifiant, ne cesse pas d'actualiser le mythe du primat naturel et sacré du masculin. Il contribue à formuler et justifier la théologie et l'ecclésiologie qui l'ont fondé en mettant en exergue le prêtre, masculin, pouvant seul agir tel un autre Christ, *in Persona Christi*.

La mise en scène du culte de l'eucharistie, que Rome espère relooker à neuf

aujourd'hui grâce aux ressources des médias, nous vient d'un autre âge, d'une organisation sociale et cléricale où les femmes n'avaient pas voix.

Est dramatique le fait que ce discours/rite, réfuté comme obsolète par la société civile et contredit par nos réalités de vie quotidienne, puisse rester signifiant parce que plausible, toujours de mise et vérifié dans la réalité catholique romaine : cette réalité que d'aucuns osent dire « ecclésiale » alors que la moitié de la communauté — que d'aucuns osent prétendre « communion » — est tenue hors de la pensée centrale, de la recherche, des décisions communes, interdite d'accomplir en plénitude le mémorial du repas eucharistique au sein du peuple chrétien.... OUI — et indépendamment des bonnes volontés, prises de conscience, regrets ou non — ce culte traditionnel de l'eucharistie met en scène la hiérarchisation cléricale masculine qui va de pair avec l'éviction des femmes. Ce culte est rite. Il célèbre, accomplit et répète la justification, émouvante autant que « glorieuse », liturgique au sens fort du terme, d'un ordre répété comme le seul juste¹.

Il est évident que les efforts et les effets d'une sacralisation réaffirmée de l'eucharistie vont de pair avec les efforts et

1. "L'EGLISE catholique est à nouveau tentée, écrit Joseph Moingt, de renforcer ses défenses et son identité sur le plan de ses traditions et de son culte" ("Pour un humanisme évangélique", *Etudes*, octobre 2007).

les effets d'une sexualisation réaffirmée de l'eucharistie, des ministères et du gouvernement de l'Église romaine.

Sexualisation, sacralisation, ce sont là, sous le masque de la « Tradition », deux enchaînements du passé, deux refus de réflexion, deux excès de pouvoir, consubstantiels l'un à l'autre, se renforçant, se justifiant, se ré-actualisant l'un par l'autre. Tradition double qui peut rassurer facilement des gens de bonne volonté : les uns séduits de ne rien changer à une piété d'un autre âge, les autres désireux de ne rien changer au rapport des sexes d'un autre âge.

Depuis longtemps, je m'interroge : nous n'avons pas encore exploré suffisamment ce que les religions doivent à la ségrégation entre les purs et les impures ni comment elles s'enracinent et se nourrissent de l'attrait d'un caractère sacré qui y est lié. Et ce caractère du sacré serait-il condamné à rester prisonnier des émotions et ritualisations du passé et congénitalement (on nous dit « ontologiquement » !) lié au concept et à la pratique de la ségrégation sexuée ? Celle-ci n'est évidemment pas la seule à fonder les pouvoirs abusifs mais l'attrait du sacré mis au service de la ségrégation sexuelle donne à celle-ci un pouvoir particulier parce que structurant.

Comment donc parvenir à transmettre à la communauté croyante catholique et,

plus largement à une population de bonne volonté, ce que tant d'affirmations féministes ont déjà formulé pour l'avenir, désir projeté au-delà de l'étape critique ? Comment tracer ce chemin nouveau d'une religion qui accompagne les progrès d'Humanisation ? Comment montrer l'engagement, déjà aujourd'hui, de tant de femmes et d'hommes pour une Église digne du nom de communauté : frères et sœurs rassemblés dans les pratiques et expressions d'une foi chrétienne qui peut délaissier sans crainte l'attachement dangereux et coupable - à proprement parlé « insensé » - pour des sacralisations/sexuations nourries encore aujourd'hui de l'emprise du masculin et de la ségrégation du féminin ?

Pauvre et si décevante Église romaine actuelle drapée dans ses fastes inutiles et certitudes obsolètes ! Injure permanente faite à des valeurs de pleine humanité que la société civile s'efforce pour sa part de promouvoir. Injure à la confiance de Dieu/e, en chemin d'Humanité autant que de résurrection.

Ce que les hommes, et plus encore les hommes d'Église, et les religieux de nombreuses Églises refusent de voir c'est combien les atteint eux-mêmes dans leur intégrité cette ségrégation sacralisée des sexes. Elle est un méfait pour les femmes. Mais un dommage plus radical encore pour les hommes à

cause des mensonges, des illusions et de la solitude du primat masculin.

La solennité déployée par Rome pour lier encore sexualisation, sacralisation et culte eucharistique s'inscrit comme un contre témoignage aberrant aujourd'hui envers l'annonce évangélique.²

On ne s'y attardera pas: Comment annoncer plutôt pour ce temps-ci, au coeur même de ce qui donne sens à nos vies, l'expérience d'une transcendance que des mystiques hommes et femmes ont avant nous signifiée par l'outrepassement des limitations liées à une sexualité établie, dans la liberté des richesses

2.. Heureusement, comme une pédagogie d'espérance, les tracés nouveaux d'une autre conception et d'autres célébrations de la Sainte Cène par nos Eglises sœurs ainsi que dans des communautés catholiques qui ne craignent pas de laisser Rome en arrière !

Suite de la page 9:

qui sous-tend cette organisation qu'il faut parvenir et à une transformation structurelle de l'Église. C'est à ce prix que de nouveaux ministères pourront naître, dans lesquels les femmes trouveraient toute leur place en partenariat avec leurs frères. Il s'agirait d'un ministère plus souple : pour un temps (éventuellement renouvelable) ou une tâche déterminés, général ou spécialisé, sans condition d'état de vie ou de sexe. Les communautés ont une responsabili-

du féminin et du masculin ?

"L'ÉGLISE catholique est à nouveau tentée, écrit Joseph Moingt, de renforcer ses défenses et son identité sur le plan de ses traditions et de son culte" (*Pour un humanisme évangélique*, Études, octobre 2007).

Heureusement, comme une pédagogie d'espérance, les tracés nouveaux d'une autre conception et d'autres célébrations de la Sainte Cène par nos Églises sœurs ainsi que dans des communautés catholiques qui ne craignent pas de laisser Rome en arrière !

té dans l'avènement de ces nouveaux ministères. C'est à elles d'exiger l'ordination de telle personne ayant fait ses preuves. En cas de refus, leurs membres « peuvent être assurés qu'ils sont capables d'assurer une réelle et véritable eucharistie quand ils sont tous ensemble en prière et qu'ils partagent le pain et le vin. »⁷.

Peut-être faut-il des pratiques nouvelles pour faire bouger l'institution.

7. L'Église et le ministère, motion d'un groupe de Dominicains hollandais 2005.

LIBRES PROPOS SUR QUELQUES SYMBOLES ET PARADOXES

Marie Gratton, *Myriam*

On sait l'importance du symbolisme conjugal dans la tradition judéo-chrétienne. Déjà, dans le Premier Testament, Yahvé est présenté comme l'époux fidèle, mais jaloux, d'Israël, ce peuple qui trop souvent se détourne de lui, rompant ainsi l'alliance scellée avec Abraham. Les prophètes reprennent inlassablement ce thème. Osée l'illustre dans sa propre vie. En épousant une prostituée, il devient avec son épouse infidèle l'incarnation de la difficile relation entre Yahvé et Israël. À l'exemple de son Dieu, le prophète se montre magnanime en demeurant fidèle et en pardonnant le chagrin vécu et les humiliations subies.

L'origine d'un symbole ecclésial

Rome aime bien nous rappeler que l'Église est l'épouse du Christ. Quand on se demande d'où lui vient cette idée, c'est du côté de saint Paul qu'il faut se tourner puisque, dans son *Épître aux Éphésiens*, il reprend le symbolisme nuptial, si cher au Premier Testament, pour l'appliquer cette fois au Christ et au peuple chrétien.

« Que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur, en effet le mari est le chef de sa femme comme le Christ est le chef de l'Église, lui le sauveur du corps. Les femmes doivent donc, de la même manière, se soumettre en tout à leurs maris. » (Ep 5, 21-24).

Il n'est pas sans intérêt de noter que c'est dans une exhortation sur la morale domestique, et non dans un exposé sur sa conception de l'Église, que l'apôtre

des Gentils a recours à ce symbolisme. C'est pour appuyer, et sans doute pour sacraliser les rapports entre les femmes et les hommes, tels qu'ils sont vécus dans les cultures patriarcales, qu'il remonte la chaîne d'autorité. « Maris, aimez vos femmes, poursuit-il, parce que c'est (...) ce que le Christ fait pour son Église. » (Ep 5,29). « Voici donc que l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et les deux ne formeront qu'une seule chair. Ce mystère est de grande portée ; je veux dire qu'il s'applique au Christ et à l'Église. » (Ép 5,31-32).

Quand Paul écrit aux Corinthiens, il manifeste clairement son inquiétude à leur égard. L'Église épouse, c'est bien joli, mais qui dit épouse, dit femme. Et qui dit femme... Jugez-en vous-mêmes : ... « Je vous ai fiancés à un époux unique, comme une vierge pure à présenter au

Christ. Mais j'ai grand peur qu'à l'exemple d'Ève... » (2Cor 11, 2). Bienvenue dans le monde des stéréotypes et du sexisme. Il est triste de voir ce dernier pointer l'oreille aussi sournoisement. En réalité, Paul hérite d'une culture et d'une tradition; il transpose dans la foi nouvelle ce qu'il a appris de ses pères, et ce qu'aujourd'hui encore, on ne semble pas pouvoir oublier : Ève, comme disait saint Augustin, *présente en toute femme*. Et le plus sublime symbolisme nuptial paraît n'y pouvoir rien changer.

L'univers symbolique, ses séductions et ses pièges

Dans l'univers symbolique, chaque objet peut signifier une chose ou son contraire ; tout dépend de qui le conçoit, l'élabore, et à quelles fins. Il convient donc d'entrer dans cette zone mystérieuse avec prudence. Pour l'explorer, il faut faire preuve de clairvoyance, peut-être même d'une certaine méfiance, pour ne pas se fourvoyer dans des dédales qui promettent l'accès à une voie royale, mais qui peuvent parfois nous entraîner dans un labyrinthe sans issue.

Nous venons de jeter un rapide coup d'œil sur la réalité nuptiale symboliquement appliquée aux liens qui unissent le Christ à l'Église. Nous avons là une illustration exemplaire des contradictions auxquelles on s'expose, dans lesquelles

on s'enferme, et qu'on ne se préoccupe pas de résoudre. On espère, je suppose, que nul ne les remarquera, ou à tout le moins que personne n'osera les porter à l'attention des fidèles.

Quand le symbolisme du Christ époux et de l'Église épouse paraît commode à Paul, il en joue tout à loisir, pour justifier le rapport de soumission et de subordination des femmes à leurs maris. La célébration du mariage, chez les catholiques, a longtemps été l'occasion privilégiée pour rappeler, aux fiancées agenouillées au pied de l'autel, quel est « l'ordre des choses », en l'appuyant sur « la parole de Dieu ». Mais quand s'élabore la réflexion théologique sur l'Église et l'Eucharistie, on renverse la symbolique proposée par l'apôtre des Gentils dans le cadre de la morale domestique. L'Église épouse devient tout à coup toute-puissante à travers ses ministres masculins, et à travers eux seuls. Subitement, ceux-ci représentent le Christ. J'entends déjà une objection : les clercs ne sont pas, à eux seuls, l'Église, puisque c'est l'ensemble des personnes baptisées qui la constitue. C'est un argument qui n'est pas à écarter du revers de la main. Comment le pourrait-on, puisqu'il s'offre comme une dérobade apparemment logique, mais surtout facile et commode? Évidemment, la chose est claire, ce n'est pas l'Église entière qui se trouve investie d'une extraordinaire

puissance dans la célébration de l'Eucharistie, puisque le pouvoir dit de sanctification, relié à l'administration des sacrements, ainsi que celui de gouvernement, sont réservés aux seuls membres du clergé.

Seul un homme, nous répète Rome avec une insistance obstinée, peut être investi du pouvoir de prononcer licitement et *efficacement* — si on peut ici utiliser le mot —, sur le pain et le vin, les paroles que l'Écriture place dans la bouche de Jésus dans les récits de la dernière Cène : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang. ». Pourquoi? Parce que, nous dit-on, seul un ministre masculin peut représenter d'une manière *ressemblante* l'homme qu'était le Christ. L'Église à travers ses prêtres, semble vouloir être à la fois l'épouse et l'époux. On appréciera l'énormité du paradoxe, et les limites d'un symbolisme qui paraît avoir oublié ses origines... Comment concilier l'idée d'une Église épouse du Christ et donc, comme l'enseignait saint Paul, soumise à lui, et l'exercice du pouvoir clérical qui ne s'exprime jamais avec autant de force triomphante et symbolique, que dans la célébration de l'Eucharistie ? Si le prêtre représente l'Église épouse, on peut penser qu'elle serait mieux signifiée par une femme. Cela ferait plus *ressemblant*, à n'en pas douter, et plus

conforme à la symbolique paulinienne. Si, par contre, le prêtre représente le Christ, il faut se demander si c'est dans son humanité, immolée sur la croix, que nous reconnaissons le Sauveur, ou dans sa masculinité, sacralisée par le pouvoir patriarcal et incarnée dans un ministre de sexe masculin?

Dans ses *Dialogues avec Paul VI*, Jean Guitton se demande si les femmes peuvent accéder au sacerdoce. Voici la réponse qu'il place dans la bouche du pape : « La femme ne peut pas être prêtre. Elle ne sacrifie pas. Mais elle peut être victime.¹ ».

Étant donné que le Second Testament présente plus souvent le Christ comme victime que comme grand-prêtre, on pourrait s'attendre à ce que la conclusion logique d'un pareil énoncé soit que les femmes représenteraient mieux que personne le Christ comme ministres de l'Eucharistie. Le symbolisme n'a pratiquement pas de limites, mais ses concepteurs savent utiliser les faux-fuyants quand ils imaginent leur hégémonie menacée. Aux symbolismes que le pouvoir redoute on oppose une fin de non-recevoir, et certains deviennent complètement délirants quand est évoquée devant eux la possibilité que la femme puisse *exercer le rôle sacerdotal de représenter liturgiquement l'initia-*

1. Jean Guitton, *Dialogues avec Paul VI*, Fayard, Paris, 1967, p.304, Cf. p.306.

tive divine. Juan-Michel Garrigues n'a pas hésité à écrire qu'alors : « ...elle ne s'ouvre pas au surnaturel, mais au préternaturel démoniaque de la création invisible. Incapable d'être prêtresse, elle devient magicienne et sorcière envoûtée par les puissances cosmiques qu'elle prétend épouser. »² Louons le Ciel d'être nées au 20e siècle. En d'autres temps, en d'autres lieux, Monsieur Garrigues nous vouerait au bûcher. De tels propos incendiaires, quoique récents, font long feu aujourd'hui. Dieu merci !

Et si nous revenions aux faits...

Si nous pouvions revenir sagement aux origines évangéliques de l'Eucharistie, nous verrions que cette action de grâce, puisque c'est le sens du mot, se situe au cœur d'un repas festif où l'on partage le pain et le vin entre disciples, entre amis. Le partage doit donc être au centre de l'expérience chrétienne, parce que Jésus nous l'a demandé. *Faites ceci en mémoire de moi*. Il ne peut pas s'agir d'une incitation à renouveler un rite magique, à oser une incursion dans un monde merveilleux, mais c'est plutôt une invitation pressante à vivre, en esprit et en vérité, la commune union avec tous les humains. Partager le pain eucharistique, c'est une façon de puiser des forces pour mieux servir Dieu à travers le pro-

chain. C'est manifester au monde que nous avons compris l'essence du message du Nazaréen. Nos faiblesses et nos égoïsmes sont les fâcheux *accidents* d'un parcours qui se veut évangélique.

L'Eucharistie est au cœur de l'expérience chrétienne, la chose est certaine. Trois évangélistes sur quatre nous rapportent son institution lors du dernier repas de Jésus. Toutefois Jean n'en souffle pas mot. Il choisit de nous parler plutôt du lavement des pieds. En prononçant la bénédiction sur le pain et le vin et en les partageant avec tous, Jésus reprenait les gestes de sa tradition. En lavant les pieds de ses disciples, en passant de son rôle de maître à celui de serviteur, il ouvrait pour toujours une perspective nouvelle sur la façon dont il comprenait sa mission et celle de ceux et celles qui voudraient dorénavant se réclamer de lui. Le geste retenu par Jean, privilégié par lui, comme moment fort de la Cène, éclaire d'une signification originale et profonde les récits de Marc, de Mathieu et de Luc.

Il m'arrive de penser que Jésus serait bien étonné s'il devait participer aux rites que l'Église a mis en place au cours des siècles, pour faire mémoire de lui. Les agapes fraternelles des débuts se sont transformées en un rituel sacré, dé-

2. Georgette Blaquièrre, *La Grâce d'être femme*, Éd. Saint-Paul, 1981. Juan-Michel Garrigues s'appuie sur Gertrude von Le Fort qu'il cite, et il recommande la lecture de ses oeuvres pour leur « valeur théologique ». Voir *Et si on ordonnait les femmes*, Le Centurion, Paris, 1982, p.121, note 12.s

fini dans des termes empruntés à la philosophie grecque, où les notions de « substance » et d'« accidents », de « transsubstantiation » ouvrent, aux yeux de nombreux fidèles, la porte plus grande à la pensée magique qu'à l'expérience spirituelle. Nous ne pouvons enfermer le Christ dans nos tabernacles, ni le montrer de manière crédible dans nos riches ostensoirs. C'est ailleurs que le monde pourrait le chercher et le trouver si nous partageons notre pain et servions notre prochain, comme lui nous en a donné l'exemple.

La célébration de l'Eucharistie est le haut lieu du pouvoir clérical, on refuse donc aux femmes le droit de la présider. Mais elle est aussi le haut lieu de l'expression symbolique de la foi. Je me surprends donc à penser que si une femme, une femme enceinte, pouvait dire devant des fidèles recueillis : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, avec autant de respect que d'assurance, l'assemblée serait peut-être amenée à saisir dans cette proclamation une bribe du sens mystérieux et inépuisable de l'Incarnation, de la vie offerte et de la vie reçue, de la vie ouverte à la Vie. Le Christ, à travers ce symbole, pourrait peut-être devenir plus signifié

et plus signifiant que jamais. Qu'on me comprenne bien, il ne pourrait s'agir, pour les femmes, d'évincer les hommes de la présidence de l'Eucharistie. Ce serait absurde de remplacer une discrimination par une autre. Il me vient ici en tête le conseil d'un sage chinois, Laozi : « Paie le mal avec la justice, et la bonté avec la bonté... ». Le message est clair et rassurant, les femmes ne souhaitent que l'équité !

Une femme, symbole du Christ, quel audacieux paradoxe ! Mais dans l'univers symbolique et sacramentel, nous n'en sommes plus, vous en conviendrez, à un paradoxe près...



À QUI PROFITE L'EXCLUSION DES FEMMES DE LA PRÉSIDENTE DE L'EUCARISTIE ?

Pauline Jacob*

Dans l'Église catholique, la célébration eucharistique est au cœur de la vie des communautés chrétiennes. On en a fait le signe par excellence du rassemblement et de l'unité. Idéalement, la présidence est assumée par le pasteur de la communauté. Toutefois, même si l'Église affirme que les femmes occupent une place importante au sein de l'institution, elles ne peuvent toujours pas présider la célébration eucharistique considérée comme un pouvoir qui, lié à l'ordination presbytérale, est réservé à des individus de sexe masculin et donc exclut les femmes. À qui cette exclusion profite-t-elle ?

Évidemment, l'interdiction aux femmes de prononcer les paroles « Ceci est mon corps... Ceci est mon sang... » insérées au cœur du rassemblement eucharistique ne profite pas aux femmes, surtout pas à celles qui sont engagées en Église. Il faut avoir été mêlée de près au travail pastoral et s'être heurtée à l'interdiction d'aller au bout des gestes signifiants posés dans le concret d'un tel engagement, pour pouvoir en mesurer les limites. C'est que dans l'institution ecclésiale catholique les femmes ne peuvent être considérées comme signes de Dieu/e à travers les canaux officiels prévus à cet effet (sauf pour le baptême et le mariage et ce, dans des cas exceptionnels). Elles ne peuvent donc pas,

même si elles sont nombreuses à porter les communautés chrétiennes à bout de bras, présider au rassemblement de ces communautés autour du repas eucharistique selon les modalités prévues par l'institution ecclésiale. Ces femmes vivent dans leur être, leur cœur et leur chair un appel à aller plus loin dans leur engagement en Église en accédant aux ministères reconnus de prêtre ou de diacre.

L'analyse des récits de cheminement vocationnel de quinze de ces femmes, appuyée par les témoignages des gens de leur communauté, m'a convaincue de la sincérité du discernement qu'elles ont fait en dehors des structures ecclésiales officielles prévues à cet effet. J'en ai conclu que si l'Église leur

*Pauline Jacob travaille depuis plusieurs années la question de l'ordination des femmes dans l'Église catholique. Elle a publié *Appelées au ministères ordonnés* (Montréal, Novalis, 2007).

ouvrait la porte pour leur offrir un discernement ministériel à partir des mêmes critères que celui des hommes qui croient entendre un tel appel¹ elles seraient probablement ordonnées. Le refus de les admettre dans ces ministères ne profite donc ni à elles, puisqu'elles souffrent de cette situation, ni aux personnes qui les voient ainsi exclues injustement, exclusion dont elles pourraient être victimes elles-mêmes.

Cette situation ne profite pas non plus aux communautés chrétiennes. On connaît actuellement dans l'Église un besoin immense de pasteurs, du moins dans l'Église du Québec, celle que je connais le mieux. L'Église romaine, par son refus d'ouvrir les ministères ordonnés aux femmes, prive le peuple de Dieu/e des pasteurs dont elle a besoin. Il lui suffirait pourtant d'offrir aux femmes, qui perçoivent au cœur d'elles-mêmes la capacité de porter les communautés comme de bonnes « pastourelles », le même discernement qu'elle offre aux candidats masculins... Mais elle se refuse à poser un tel geste, étant liée elle-

même à une argumentation théologique qui ne tient pas compte des nouveaux apports de la théologie et de l'exégèse contemporaines. C'est ainsi qu'en 1994², Jean-Paul II a voulu clore le débat définitivement. À qui cela profite-t-il?

Cela ne profite pas à l'Église universelle, quoi qu'en disent ses représentants officiels. Certains d'entre eux sont convaincus que l'Église n'aurait plus aucune influence dans certains pays asiatiques ou africains si elle reconnaissait une véritable égalité entre les femmes et les hommes. Pourtant, on entend aussi d'autres discours venant des femmes elles-mêmes. Je vous renvoie ici au message d'Apollonia Lugemwa de l'Ouganda³ qui rappelait, au congrès de WOW 2001⁴, que les questions portant sur l'interdiction d'ouvrir la prêtrise aux femmes se posaient également aux femmes de son pays. Elle demandait, au nom des autres leaders féminines catholiques africaines, des arguments convaincants concernant le refus romain d'ordonner des femmes, afin qu'elle

1. JACOB, Pauline (2006). *L'authenticité du discernement vocationnel de femmes qui se disent appelées à la prêtrise ou au diaconat dans l'Église catholique du Québec*. Thèse de doctorat inédite, Université de Montréal, Montréal.

2. JEAN-PAUL II (1994). Lettre apostolique « *Ordinatio sacerdotalis* » sur l'ordination sacerdotale exclusivement réservée aux hommes. *La documentation catholique*, 2006, 551-552.

3. LUGEMWA, A. (2001). Should the Catholic Church ordain women priests or not? Dans *Site Women's Ordination Worldwide - First International Conference – Dublin 2001*, [En ligne]. <http://www.iol.ie/~duacon/wow2001/alpaper.htm> (Page consultée le 7 janvier 2008).

4. WOW : Women's Ordination Worldwide.

EXTRAITS DE CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES DE L'AUTRE PAROLE

Célébration du colloque de L'autre Parole, Rimouski, juillet 1985

«Témoignage :

Quels magnifiques témoignages jaillirent, suite à la question : « Quel est notre sacerdoce spécifique comme femme chrétienne, dans la communauté? » Hélas, notre regret est que ces confidences ne furent point enregistrées. Car l'émotion obnubile notre mémoire. Quelques paroles cependant résumant peut-être l'ultime grâce de cette célébration. « C'est la première fois, exprimait l'une de nous, que je m'approche d'aussi près du sacré, que je me donne le droit comme femme, soutenue par la communauté de foi que nous formons, de m'approprier le sacré et d'en extraire librement toute la signification pour mon être et ma vie de femme ».

Le partage du pain et du vin se fit dans l'esprit de la célébration du 8 mars dernier.

« Nous rompons le pain symbole de nos corps pareils à tous ceux de nos sœurs ici ou quelque part dans le monde. Par ce geste, nous célébrons nos corps de femmes, promesses de vie éternellement recommencée.

Nous buvons le vin symbole du sang en mémoire des femmes dont nous sommes issues et pour la gloire de celles dont nous sommes porteuses.

Avec notre corps et notre sang, par le pain et par le vin, nous communions ensemble aujourd'hui aux valeurs traditionnelles chrétiennes de charité, de justice et d'égalité.»

Extrait de Dyonisia, « Souvenance », *L'autre Parole*, no 29, mars 1986, p. 23-24.

Célébration pascale publique organisée par L'autre Parole, Montréal, avril 1993

«Lecture de Paul, 1ère lettre aux Corinthiens, ch. 11, 24-26:

Le Seigneur prit du pain,
puis, ayant rendu grâce, il le rompit et dit :
« Ceci est mon corps, donné pour vous.
Faites cela en mémoire de moi. »
Après le repas, il fit de même avec la coupe,
en disant :
« Cette coupe est la nouvelle Alliance
établie par mon sang;
chaque fois que vous en boirez,
faites cela en mémoire de moi. »

Lecture à deux voix par les animatrices:

Ta mémoire et ton héritage, nous les rendons présents ce soir en partageant le pain et le vin, comme tu le fis avec Marie, Marthe, Jeanne, Marie de Magdala, Marie mère de Jacques et tous les autres.

Nous ne consacrons pas, mais, par ailleurs, nous avons le sentiment d'être réunies ce soir pour faire communauté. Le partage du pain et du vin exprime notre désir de communier avec toi.

Communion :

Pour la communion, vous resterez à vos places et des officiantes vont circuler à chaque rangée avec le pain et le vin. Vous prenez un morceau de pain et vous passez le panier à la personne à côté de vous, par la suite on fera circuler la coupe de vin. Vous pourrez y tremper le pain.

Extrait de « Célébration pascale », *L'autre Parole*, no 61, printemps 1994, p. 38.

Célébration du vingtième anniversaire de L'autre Parole, Orford, mai 1996

Deux animatrices (1, 2) font la lecture.

«(1) Pourquoi ce matin partager du pain? Parce que nous avons besoin de faire mémoire de Jésus qui nous a dit : « Prenez et mangez-en toutes – ceci est mon corps ». Par ce geste, Jésus a voulu que nous soyons nourries corps et âme. Et nous pensons qu'aujourd'hui, connaissant sa sollicitude pour toutes et tous, il n'aurait pas voulu nous voir jeûner.

(2) Ce pain nous rappelle aussi le corps des femmes, corps souffrant et corps aimant qui, dans notre culture patriarcale, a fait l'objet de multiples mépris. Corps des femmes qui donne la vie et qui se donne dans le geste amoureux.

Ce pain, c'est aussi la nourriture quotidienne de l'humanité, mais nourriture qui manque à plusieurs et que l'on voudrait voir se multiplier comme lors du sermon sur la montagne.

Pourquoi boire ce vin? Toujours pour faire mémoire de Jésus qui nous a dit : « Prenez et buvez-en toutes – ceci est mon sang ». Dans son sang, il a scellé l'ancienne et la nouvelle Alliance. Ce matin, en buvant ce vin, nous participons à cette nouvelle Alliance, promesse de nouveaux rapports entre les femmes et les hommes. Ce vin nous rappelle aussi le sang des femmes versé dans la violence. C'est également le sang des menstruations qui signifie que la vie se régénère.

Nous buvons aujourd'hui ce vin dans l'allégresse parce que notre ekklesia se manifeste.

Chant [...]

Les équipes sont appelées à tour de rôle à prendre place autour de la table pour le partage du pain et du vin. Quand une équipe est en place, une membre prend un petit pain, le rompt et le distribue.

Chaque personne prend une coupe de vin. Quand toutes sont servies, les membres de l'équipe prononcent ensemble à haute voix les paroles suivantes devant l'assemblée :
« Partageons ce pain et ce vin en mémoire de Jésus ».

Les personnes prennent le temps de manger le pain et puis retournent à leur place avec la coupe de vin. Une autre équipe prend place et ainsi de suite. »

Extrait de Marie-Rose Majella et Marie-Andrée Roy, « Célébration d'une ekklesia manifeste », *L'autre Parole*, no 72, hiver 1997, p. 75-76.

Célébration du colloque de L'autre Parole, été 1998

« Communion:

Nous sommes maintenant invitées à communier d'une façon unique, communier à la manière des tisserandes. Nous allons par un geste collectif exprimer de nouveau la solidarité à bâtir en liant les fils de chaînes de nos individualités aux fils de trame de nos vies en solidarité.

[...] Voici comment nous allons procéder :

Nous vous invitons à vous mettre en file en suivant l'ordre indiqué par le numéro inscrit sur le ruban reçu à l'entrée. Chacune, à tour de rôle, tramera son ruban avant de retourner à sa place. Durant ce temps fort de communion dans la solidarité, nous chanterons le chant-thème de notre colloque : Si on tissait ensemble.»

Extrait de « Ensemble, tissons », *L'autre Parole*, no 80, hiver 1998-99, p. 29.

puisse les retransmettre aux femmes catholiques et aux femmes des autres traditions religieuses de son pays qui souhaitaient comprendre ce refus. L'argumentation romaine ne passait pas la rampe. On comprenait mal l'enfermement dans lequel l'Église catholique maintenait les femmes alors qu'elle a pour mission de porter le message de vie et de libération pour lequel Jésus a payé de sa vie. Son attitude ouverte envers les femmes de son temps ne permet-elle pas d'imaginer ce qu'il aurait pu dire ou faire concernant la pleine reconnaissance des femmes dans la société civile comme dans la société religieuse d'aujourd'hui? L'interdiction faite aux femmes de présider la célébration de l'eucharistie ne profite donc pas à l'Église universelle. Au contraire, dans certaines régions, elle entrave même l'expansion de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ en présentant une image de la femme relevant d'une autre époque et, par là, ramène la Parole à un message qui ne serait plus parlant aujourd'hui.

Et si nous portons notre regard sur la société civile occidentale, nous constatons que, là également, le non à l'ordination des femmes va à l'encontre des valeurs d'équité, de justice et d'égalité des droits entre les hommes et les femmes. Cette injustice perçue comme une violence structurelle mine la richesse du message chrétien. Le système d'organi-

sation ecclésiale tel qu'établi ne peut donc laisser aucun pouvoir décisionnel réel à celles qui sont nées femmes. Leur exclusion de la présidence de l'eucharistie en est le signe évident.

Mais, si l'interdiction faite aux femmes de bénir le pain et le vin et de prononcer les paroles de la consécration ne profite ni aux femmes, ni à la société civile, ni à l'Église elle-même, à qui cela profite-t-il? Il serait trop facile de répondre d'entrée de jeu qu'elle profite aux clercs eux-mêmes qui peuvent la plupart du temps avoir le dernier mot dans des cas litigieux, ou encore à la hiérarchie romaine qui possède le pouvoir décisionnel ultime et, comme ailleurs dans l'univers civil, ne le cède pas facilement. Même si je n'exclus pas cette donnée de la réponse que je propose, je la voudrais toutefois plus nuancée. Je connais de nombreux pasteurs sur le terrain des pratiques ecclésiales qui souhaiteraient partager avec des femmes prêtres leur tâche pastorale devenue bien souvent trop lourde.

À mon avis, c'est à un système que cette interdiction profite, un système façonné par le patriarcat. L'institution ecclésiale est une institution régie selon les normes de la société patriarcale avec une autorité qui a toujours le dernier mot. Et dans un tel système, les gens ont été formés pour ne pas le contester même si certains, plus courageux, osent le faire. Ils

en ont intégré les valeurs et ont même appris à le défendre de plus en plus au fur et à mesure qu'ils se sont élevés dans la structure hiérarchique. Autoriser des femmes à dire « Ceci est mon corps... ceci est mon sang » serait ouvrir la porte à leur participation pleine et entière à tous les secteurs de la vie de l'Église, secteur décisionnel inclus, puisque l'ordination demeure la porte d'entrée aux hautes fonctions de décision. Il n'est pas facile d'affronter un tel système. C'est pourquoi quand Jésus de Nazareth s'est élevé contre tout système, qui voulait exclure, mettre de côté les pauvres, les femmes, le système en place ne l'a pas supporté. On l'a mis à mort. Cette idée⁵, André Myre l'a développée abondamment dans son livre *Pour l'avenir du monde, la résurrection revisitée*.

Dans une organisation patriarcale, la femme est définie par l'homme; elle demeure toujours « l'autre » de quelqu'un qui, lui, est le point de référence ultime. En bout de ligne, cette organisation favorise et autorise un net contrôle sur les femmes. En ce sens, elle profite au système, univers religieux inclus. Ainsi, voir une femme célébrer à l'autel vient secouer le cœur

de l'univers physique sacré que des hommes se sont approprié au fil des siècles. Et entendre une femme dire « Ceci est mon corps..., ceci est mon sang » viendrait secouer le système patriarcal dans ses fondations mêmes.

Et pourtant « Faites ceci en mémoire de moi »..., telle est la demande faite par Jésus de Nazareth à ceux et celles qui l'entouraient. En d'autres mots : « Prenez le chemin que je prends, celui d'aller au bout de vos convictions, jusqu'à en mourir de différentes façons... ». Même si elles ne le souhaitent pas, les personnes qui cherchent à ébranler ce système risquent de passer par là. Ainsi, les femmes qui osent exprimer publiquement leur appel au sacerdoce peuvent perdre leur emploi ou se voir refuser un emploi s'il s'agit d'un travail intra-ecclésial; des prêtres se montrant ouverts à l'ordination des femmes peuvent être rappelés à l'ordre et sûrement rayés de la liste des futurs évêques; car les évêques qui osent avouer publiquement leur questionnement touchant l'argumentation romaine interdisant l'ordination aux femmes risquent d'être sévèrement blâmés. Le système patriarcal a des exigences parfois bien différentes de

5. MYRE, André (2007). *Pour l'avenir du monde. La résurrection revisitée*. Montréal : Éditions Fides.

celles prônées par l'Évangile.

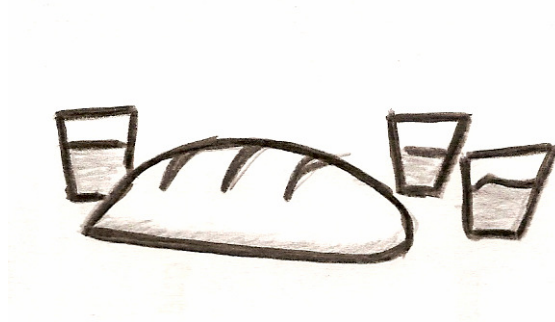
Bref, le refus d'ordonner des femmes profite au maintien du système patriarcal et quasi uniquement à lui. C'est lui qui continue de présenter une image idéalisée mais non réaliste de la femme⁶, à ancrer les hommes et surtout les femmes⁷ dans des rôles prédéterminés, à discréditer une compréhension des rôles à partir du concept « genre »⁸. La conception de la femme, et par là celle

de l'homme, devient donc une source de fermeture au message évangélique au lieu d'être une source d'inspiration pour l'humanité créée homme et femme. Toute action qui vise à ébranler la structure patriarcale, dans l'Église comme ailleurs, devient donc un travail urgent au service de la Parole.

6. JEAN-PAUL II (1995). Lettre du pape Jean-Paul II aux femmes. Dans D. Couture (Dir.), *Les femmes et l'Église* (p. 101-113). Montréal : Éditions Fides.

7. JEAN-PAUL II (1988). Lettre apostolique « *Mulieris dignitatem* » sur la dignité et la vocation de la femme à l'occasion de l'année mariale. *La documentation catholique*, 1972, 1063-1088.

8. Congrégation pour la Doctrine de la Foi (2004). Lettre aux évêques de l'Église catholique sur la collaboration de l'homme et de la femme dans l'Église et dans le monde, approuvée par Jean-Paul II. Dans *Site du Vatican*, [En ligne]. http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_con_cfaith_doc_20040731_collaboration_fr.html (Page consultée le 12 janvier 2008).



COMMUNIER À L'ÉGLISE UNIE

Claire Borel Christen*

Ll se peut qu'un jour vous assistiez à un service dans une Église Unie du Canada (EUC) et que vous vous demandiez si vous pouvez partager l'eucharistie avec les fidèles? Rien de plus simple. En entrant, vous n'avez qu'à vous adresser à la personne préposée à l'accueil en lui disant : « Je viens ici pour la première fois et je me demande si je peux recevoir l'eucharistie ». Elle ou il vous répondra peut-être avec quelque étonnement: « Vous êtes la bienvenue à la communion parmi nous, mais aujourd'hui, il n'y aura pas de service de communion. »

« — Les protestants de l'Église Unie ne communient donc pas?

— Mais si, rassurez-vous! Si la communion n'est pas servie à chaque culte ni à chaque dimanche, c'est afin de maintenir l'ancienne tradition réformée et ne pas s'exposer à banaliser ce sacrement par une répétition hebdomadaire de la Sainte Cène. »

Chez nous, à l'Église Unie du Canada, nous parlons volontiers de la Cène, de la table de communion ou du repas du Seigneur et réservons le terme « eucharistie » aux traités de théologie et aux conciliabules abstraits lors des rencontres œcuméniques au sommet!

La Cène, qu'elle soit réservée aux grandes fêtes, à des occasions spéciales ou proposée aux communautés un dimanche par mois, est présidée ordinairement par un pasteur ordonné, homme ou

femme, et parfois par une personne laïque autorisée. S'il y a communion, tous les fidèles qui confessent leur foi en Jésus, sont invités, sans exception, à s'avancer pour participer à ce repas en partageant le pain et le vin de la Table du Seigneur. La personne qui célèbre, après avoir élevé la miche de pain et l'avoir rompue, présente une coupe de vin ou de jus de raisin ou les deux selon le choix des communautés afin de permettre, selon la tradition méthodiste, à toutes les personnes présentes y compris les abstinentes de partager un même repas. Une autre raison de célébrer avec un jus de fruit vient de Jésus lui-même lorsqu'il dit: « En vérité je vous le dis, je ne boirai jamais plus du produit de la vigne jusqu'au jour où je boirai le vin nouveau dans le Royaume de Dieu. » Mt 26,29 et Mc 14,25.

La personne qui célèbre dépose ensuite

* Claire Borel Christen est membre de l'Église Unie du Canada.

dans la main de chaque participant-e un morceau de pain, symbole d'un tout que l'on partage. Puis elle propose soit de boire à la coupe ou dans un petit verre, soit de communier par intinction¹. Les habitudes varient. Parfois, le pain rompu ainsi que le vin sont portés aux fidèles à leurs bancs, jusqu'au dernier siège, montrant ainsi que la grâce est offerte à chacun là où il se trouve. »

Pouvoir, démocratie ou partage?

À la question : « De quel pouvoir est investi le ou la pasteur-e célébrant la Cène? » toutes les pasteures interrogées ont fourni la même réponse : « Servir la Sainte Cène est un privilège, un engagement et une responsabilité, et non un pouvoir. »

- Privilège d'être l'instrument de la grâce, de faire les gestes incarnant l'amour de Dieu pour tous et chacun.

- Engagement à transmettre le message chrétien, durant une vie entière, à prendre soin des autres et à les nourrir par les sacrements.

- Responsabilité d'inviter à la table divine et de manifester l'amour divin par un accueil sans condition.

Pour nous, de l'Église Unie du Canada, lors de la célébration de la Cène, c'est

l'acte communautaire du partage qui fait/est le sacrement.

Tous sont invités à communier en signe d'égalité devant de Jésus. La plupart des célébrants précisent que cette table et l'invitation à y venir n'appartiennent ni au pasteur ni à la communauté réunie mais seulement à Jésus-Christ. Même les enfants en âge de manger une croûte sont invités. Ainsi, tous ceux qui reconnaissent Jésus et se sentent appelés par lui sont les bienvenus au partage. Ce n'est pas à nous de demander qui est « digne » de communier.

L'officiant ne préside donc pas la Cène en vertu d'un pouvoir reçu à son ordination, mais, parce qu'il célèbre la Sainte Cène, il reçoit le pouvoir de manifester et de nourrir la vie spirituelle de la communauté.

Si vous demandez à des membres de l'Église Unie si la célébration de la communion crée un espace démocratique, ils seront plutôt surpris... Le terme « démocratie » évoque des décisions à prendre, des discussions au sein de la communauté, un vote à exprimer. Autour de la Table où tous sont invités, où tous sont accueillis chacun reçoit sa part d'amour et de grâce. La seule décision qui est en jeu est personnelle et inté-

1. Étymologiquement le mot intinction vient du verbe [latin](#) « tingere », participe passé du verbe « integere » qui signifie « humidifier. » Il désigne l'action de tremper le pain consacré dans le vin. On peut ainsi communier sous les deux espèces sans avoir à porter les lèvres à la coupe».

rieure : « Comment vais-je répondre? » Cela n'a strictement rien à voir avec un débat dans un but décisionnel. Le mot « démocratie » n'a donc pas sa place dans un rite où tous sont invités sans exclusion et où chacun reçoit selon ses dispositions. Aucun des pasteurs que j'ai interrogés n'avait refusé la communion à quiconque. On m'a cité deux occasions où des personnes [s']étaient « privées » de communion, parce qu'elles s'étaient disputées et qu'elles étaient très en colère. Elles furent donc priées de se calmer et de se parler avant de venir se présenter à la prochaine Sainte Cène.

Selon les règlements de la dénomination, les décisions concernant la communion, entre autre, sont prises en communauté. Ainsi, c'est le conseil des anciens de la paroisse qui décide quand et comment la communion sera célébrée dans la paroisse. Certaines pratiques peuvent différer d'une paroisse à l'autre. Par exemple, l'autorisation de servir la communion et la licence pour le faire appartient au consistoire local. Le consistoire est une assemblée de délégué-es élu-es par les différentes paroisses, et comprenant, dans la mesure du possible, un nombre équivalent de pasteur-es et de laïques.

Qui peut célébrer la Cène?

En 2000, lors du Conseil général (la plus haute instance décisionnelle de l'Église Unie, formée de plusieurs centaines de délégués venus de tout le Canada), la demande de conférer à des laïques le droit de présider à la communion a été débattue mais n'a pas obtenu de consensus. La question a donc été référée à l'exécutif et en 2003 la demande a été acceptée. Bien des débats ont eu lieu autour de cette question entre des supporters convaincus et des opposants bien articulés. Ces derniers soutenaient qu'une éducation théologique et spirituelle complète était vraiment nécessaire pour offrir des soins pastoraux de qualité et pour guider les fidèles dans leur démarche de foi, et que la célébration des sacrements faisait appel à toutes ces compétences. Les supporters eux, pensaient qu'il n'était pas cohérent de demander à des laïques de faire des prédications, de célébrer des cultes, d'accompagner des paroissiens tout en leur refusant l'autorisation d'administrer les sacrements.

Actuellement, une personne laïque reconnue et remplissant certaines conditions, peut servir la communion dans l'Église Unie, afin de permettre à de nombreuses communautés privées d'un pasteur de recevoir ce sacrement.

Cette personne doit être membre de l'Église unie en bonne et due forme, connue et respectée dans sa paroisse et être capable d'articuler sa foi. Elle comprend que son rôle est de servir la communauté et d'aider au partage sacramentel. Elle ne peut en aucun cas exclure des personnes de la Table. Elle accepte l'autorité de l'église locale et lui rend fidèlement des comptes. Elle fait aussi régulièrement une démarche renouvelée de réflexion sur le sens des sacrements dans la communauté. Le sexe, le statut civil et l'orientation sexuelle de cette personne n'entrent aucunement en ligne de compte dans cette nomination.

La Sainte Cène, un mémorial?

À l'Église Unie, la communion est-elle plus qu'un mémorial? Certes ! C'est une nourriture pour la croissance spirituelle et un avant-goût de la présence quotidienne de Jésus avec nous, un signe visible d'une présence invisible. Si vous demandez à un membre de l'Église unie si la communion est un rite salvateur, la personne va probable-

ment lever les sourcils et écarquiller les yeux. Le salut est dans la grâce divine, la communion en est un signe, un symbole et la preuve, mais il n'a pas de pouvoir salvateur en soi. Ce qui est « sacré » ici, c'est la communauté rassemblée dans le partage, c'est le pain rompu et offert à chacun et chacune, comme Jésus crucifié. Enfin c'est le désir d'être unis comme manifestation du corps du Christ et de répondre à l'appel reçu. Le terme de communion le dit bien : « commune-union ».

Conclusion

Dans une petite communauté défavorisée de campagne, il arrive de temps à autre qu'après la célébration de la Sainte Cène, pendant que la pasteure salue les participants, la table de communion se transforme en table de repas. Des plats à partager étant déposés autour de la coupe et des restes de pain, la communauté est invitée à nouveau à s'approcher pour manger, enchaînement parfait de la nourriture spirituelle à la nourriture corporelle.



ATTENTION : FEMME AU TRAVAIL

Mia Anderson*

traduction Édouard Casaubon et Mia Anderson

Assise dans ce vénérable chœur dont les piliers ont été élevés par Guillaume de Sens au 12^e siècle, les murs restaurés au 14^e siècle, où la messe a été dite et la prière murmurée et chantée dès avant que saint Augustin de Cantorbéry, en 597 de notre ère, eut amené de Rome ses quarante moines à la demande du pape Grégoire le Grand, je regarde les hommes et les femmes, clairs ou laïcs en soutanes noires ou toges, s'affairant tranquillement à préparer la nef pour la « Sainte Communion » du dimanche.

Je me vois à ma petite paroisse de la capitale nationale, présidant moi-même le culte, presque à chaque dimanche. Je pense à mon époux à mes côtés et prêtre lui aussi qui m'aide toujours à préparer la table, mettant le couvert ou desservant, qui assume la cérémonie quand je dois partir en virée pour le compte de l'Église. Je pense à mes assistants laïcs dirigeant le culte en notre absence, nous permettant de nous asseoir ici en ce moment.

Comme je me sens profondément reliée à ce qui se présente ici à mes yeux, au grand autel de la cathédrale de Cantorbéry, il me vient à l'esprit ce passage du psaume 84, v. 3-4 : « Le moineau lui-même trouve une maison, et l'hirondelle un nid pour mettre sa couvée, près de tes autels, Seigneur tout puissant, mon roi et mon Dieu. » (*Yea, the sparrow*

hath found her an house, and the swallow a nest where she may lay her young: even thine altars, O Lord of Hosts, my King and my God). Ce doit être là, à mon avis, la chanson-thème, le leitmotiv et le chant du cœur de chaque femme ordonnée prêtre. Oui, nous déposons là sur l'autel nos poussins, les âmes des paroissiens qui nous sont confiées, toutes celles que nous nourrissons et qui relèvent de notre charge de « cure des d'âmes » - nous qui sommes avec Dieu en portant le peuple sur notre cœur, comme l'a écrit un jour Michael Ramsey, l'un de nos plus grands archevêques de Cantorbéry. Car les hommes aussi font cela. Ils nourrissent.

Je fais partie de la longue chaîne des ordonnés qui se sont passé le relais de main en main (en se servant bien sûr de leur tête) depuis l'Église primitive des

* Mia Anderson est pasteure dans l'Église anglicane à Québec.

Augustin, Cuthbert, Anselme, Becket, Laud, Temple, ou autres, parmi les 104 archevêques de Cantorbéry dont 99 ont précédé la question de l'ordination des femmes. Bien peu d'entre eux se seraient attendu à me voir aujourd'hui à mon autel, l'autel du Seigneur, dans la petite église où je me sens comme à la maison, à 5000 kilomètres de cette cathédrale fondatrice.

On passe à l'acte

L'offertoire vient d'être offert. Je chante : « Le Seigneur soit avec vous » et le peuple répond en chantant : « Élevons notre cœur ». J'élève alors ces cœurs invisibles dans la paume de mes mains comme quelque chose d'assez léger pour s'envoler jusqu'au ciel et l'assemblée chante son assentiment. Je m'étonne de voir combien peu de prêtres font encore ce beau geste à la fois mouvant et émouvant comme une musique. Moi j'ai choisi de le faire. Après tout, une partie de mon travail consiste à faire des choix liturgiques. Alors j'en fais tout plein. Je suis une expérimentatrice en liturgie.

Sans aucun doute, il existe une belle latitude dans l'Église de la « Communion anglicane ». Chaque Église nationale ou provinciale possède sa variété de prières eucharistiques approuvées, permettant une riche diversité autour du noyau central des « paroles d'institution » - où de

toute façon nous ne disposons tous que de traductions ! Ce que je choisis de dire ou de chanter au Seigneur devant l'autel où l'assemblée a évolué avec moi et en moi. Ainsi, à mesure que je frayais dans les paroles de consécration, j'apprenais à les porter sur mes épaules comme une chasuble. Je trouvais alors ce qui me convenait le mieux pour converser avec ce Dieu qui est ma vie, vie qui est appel sacerdotal à porter une communauté sur son cœur.

Quand moi, femme, je prononce les paroles de l'institution, les paroles du Christ, je fais l'expérience d'être *in loco Christi* ; et cela ne me semble pas révolutionnaire. On ne fait pas tourner les tables ici. Ce qui est révolutionnaire - et l'a toujours été- c'est le fait que c'est un humain qui agit. Pour ce que ça vaut, remplacer un sémite de 33 ans par une occidentale d'un certain âge ne me semble pas plus loin de la nature des choses que de le remplacer soit par un costaud jeune congolais imberbe, ou un petit oriental d'âge moyen ou un vieil italien replet et chauve. On parle ici de nos corps. Tout ânes ou âmes qu'ils soient, ils sont plus qu'un sexe.

Il est certain que le sexe joue sa partition en nous. La poésie amoureuse attribuée à Dieu bien présente dans notre langage spirituel, et l'amour que ce Dieu amoureux exige de nous, comment les mâles vivent-ils cela? Je ne le saurai jamais

pleinement. J'aurais beau cuisiner mon mari à ce sujet, je ne peux écarter le mystère que son expérience d'homme diffère de la mienne et de ma propre facilité comme femme à me relier au Bien-Aimé. Pour ce qui est des femmes hétérosexuelles dont je suis, elles recherchent un Bien-aimé qu'elles peuvent embrasser sur la bouche, en chantant le Cantique des Cantiques : « Qu'il m'embrasse à pleine bouche ! ». C'est un amour pour un homme exalté jusqu'au septième ciel, comme ce le fut pour certaines Marie de la Bible, de Magdala et de Béthanie. Les anciens Pères de l'Église ont accordé au Cantique des Cantiques une bien plus grande importance théologique fondamentale que nous ne le faisons aujourd'hui. Je crois qu'ils avaient raison.

Il y a donc des moments où je suis face à face avec le Bien-aimé. Mais il y a aussi des moments où je *suis* le Bien-aimé. (Pensons à Catherine dans le roman d'Emily Brontë, *Wuthering Heights*, amante de Heathcliff qui s'écrie : « Je suis Heathcliff ! »). À d'autres moments, car le rituel est fluide comme l'eau, je me tiens solidaire de l'assemblée. Vous vous souvenez du prêtre qui officiait face à l'est ? Cela m'arrive de le faire toujours dans une petite église de campagne. Je m'oriente alors comme les fidèles. Ils peuvent s'identifier avec le prêtre, suivre ses pas, comme ceux d'un

maître de danse devant sa classe. Quand je me tourne vers les participants, je montre les pas à faire, je les leur reflète comme un miroir pour qu'ils comprennent; alors, il devient plus simple de me retourner et de faire le mouvement tel que l'effectue leur propre corps. Je répète la chorégraphie avec eux et leur rappelle les mouvements qui vont les entraîner dans un divin pas de deux.

Enfin vient le point croustillant, le nœud du débat, le hocus-pocus, « *Hoc est corpus meum* » le moment magique où le pain est changé au corps et le vin au sang. Un grand poète de ma tradition a écrit :

« *Love is that liquor sweet and most divine,
Which my God feels as blood ; but I , as wine* »

Ce pourrait être traduit grosso modo par :

« L'amour est liqueur douce, d'essence divine
que mon Dieu, lui, ressent comme du sang ; mais moi, comme du vin. »

La théologie œcuménique moderne fait preuve d'humilité ici. Grand est le mystère de la foi. Ce qui se passe selon mon expérience et quand, je ne saurais vous le relater. Je l'ignore. Je sais seulement que je viens juste de commencer à parler au Pain.

Je vous ai dit que j'expérimente en litur-

gie. Je parle donc au Christ. Mes prières passent à la deuxième personne, ou plutôt ce « Tu » auquel je m'adresse, cette deuxième personne, change. En utilisant la deuxième personne je parle à la Deuxième Personne. Avant, c'était le Père, maintenant c'est le Fils, le Christ, Yeshua. « Saint et miséricordieux Seigneur Jésus Christ ! La nuit où tu fus livré à la souffrance et à la mort, tu pris du pain ... » Là, j'ai hésité ! J'allais à petits pas ! J'aime bien une succession apostolique sans accrocs, une continuité avec les premiers consécrateurs des espèces. Que diraient-ils devant mon audace ? Ont-ils jamais fait ainsi ? Étais-je en train de briser la chaîne ? Le courant passait-il encore ? Pour me couvrir, j'ai donc vérifié ma pratique avec un spécialiste en liturgie anglicane enseignant dans une université catholique et dans une université anglicane. Y aurait-il un fondement à une prière de consécration qui s'adresserait à la Personne du Christ ? Après un doute initial, sa recherche subséquente a répondu Oui. Il y a plein de précédents authentiques en fait. Je continue donc. Qu'en dites-vous, cher lecteur ? Sommes-nous en territoire inconnu ? Cela vous parle-t-il ? Mon époux aussi trouve le changement linguistique touchant et important pour lui - comme auditeur ou comme officiant. Ah, ces grands face-à-face : celui de Moïse, ardent comme son Buisson, celui

de Paul, si certain que oui, cela s'en vient.

Si le Pain est devenu Yeshua, Yeshua est devenu le Pain. « Pain tellement bien — aimé, tu as offert à tes disciples ce que je tiens dans mes mains ici et maintenant, le don de toi-même, et tu as dit : *Faites cela chaque fois et je serai là. Prenez-moi en vous, nous deviendrons un.* Devant la puissance de cela et devant son mystère, nous te prenons au mot, nous acceptons ton invitation. Nous dînons avec toi, de toi, Berger et Agneau. Corps et Pain. Voyons ! Cela ne s'explique pas avec des mots. Mais cela se produit.

Ensuite nous chantons, nous chantons tous l'acclamation, un fragment musical de la vaste œuvre liturgique du dominicain André Gouzes. Étonnamment, il utilise déjà la deuxième personne et moi qui chante cela depuis des mois, je viens de m'apercevoir que c'est à la deuxième personne, comme ma propre prière — « nous rappelons ta mort, Seigneur ressuscité ... » On exploite le même filon.

Puis, après avoir initié la prière en m'adressant au Père et être arrivée en plein cœur en parlant au Fils, j'invoque l'Esprit. Pourquoi ne pas l'inclure ? Où serait mon hospitalité de bonne hôtesse si je l'oubliais ? Si la Trinité est là. Elle est là, point ; c'est tout simple. Un ami prêtre disait : ne pas parler directement à

quelqu'un devant soi, c'est « affreusement impoli, voyons! » Alors la demande au Père d'envoyer l'Esprit se change en invocation de l'Esprit à l'Esprit. Nous voilà dans un environnement très familier. Aux ordinations et à bien d'autres moments nous chantons tous *Veni creator spiritus*. Mes mains, ces dansantes ballerines, voltigent alors bien au-dessus du calice et de la patène, assez haut pour redescendre dans un mouvement qui est quasiment l'inverse de l'élévation des cœurs du *sursum corda*.

Je me demande encore une fois, pourquoi les prêtres omettent-ils ce geste maintenant ? En fait, je l'ai inclus dans ma gestuelle après une formation en catéchèse du Bon Berger pour les tout-petits, une pédagogie créée à Rome par une universitaire ordinaire, Dr Sofia Cavalletti. Le geste qu'elle utilisait pour faire comprendre aux petits la descente du don de l'Esprit provenait tout simplement de son observation assidue à la messe. Elle enseigne donc aux 4-5 ans ce qu'elle a vu faire et bien d'autres choses encore dans sa magnifique méthode sur l'agir sacerdotal. Néanmoins je connais des formateurs et des enseignants de cette catéchèse qui se sentent frustrés d'avoir fait le cadeau de ce beau geste aux enfants parce qu'ils ne le retrouvent pas dans leur église paroissiale. C'est bien triste. Je n'ai pas voulu

perpétuer cette brisure du langage corporel et du sens et maintenant je fais beaucoup plus précisément la descente des mains au moment de l'épiclèse.

Au royaume du Saint-Esprit

Et la danse continue ce courant dans lequel plongent nos corps, ces objets qui seront ressuscités avec le Christ. Puis vient le moment où ayant demandé au Père d'envoyer l'Esprit sur les espèces du Christ sur l'autel, je m'adresse au Saint-Esprit – en un sens plus présent que jamais : « Viens, Saint-Esprit, remplis-nous et raffermis notre foi en toute vérité... » Je sens mes mains se lever, s'ouvrir, s'étendre pour embrasser les gens devant moi, jusqu'à inclure l'univers – quel mystère! Je n'ai rien planifié. Tout est dans la logique de ce moment sacré, la logique de ces mots et non les miens. Ce n'est pas moi qui ai écrit ces mots. Ils ont été expérimentés avant moi par des liturgistes et des prêtres et sont passés par le cerveau et les lèvres des autres. Après tout, nous sommes ensemble là-dedans et la chrétienté est une pratique communautaire. Sinon elle n'est rien.

Un phénomène semble se produire dans le mouvement du 3e concerto qui est le mouvement de l'Esprit: nos corps sont déjà investis d'un sixième sens, le sens du Royaume. L'Esprit ouvre ce Royaume que nos corps semblent percevoir. Nos corps reconnaissent l'Es-

prit... Mes bras s'ouvrent alors dans un geste irréprouvable, car l'Esprit proclame que la raison constitutive de cette messe est l'entrée dans le Royaume. Mes bras invitent alors à entrer dans ce Royaume que l'Esprit fait se déployer devant nous. Lui, il est à ses affaires, moi, je ne suis qu'une marionnette consentante. Je pourrais bien sûr tirer mes propres ficelles, reculer et résister au doigté de l'artiste. Ce serait facile, mais je m'y refuse. Je fais le choix de

me laisser soulever, d'être facile à ouvrir. Et j'invite les autres à se laisser emporter et à entrer eux aussi. Puis j'invite plein d'autres à s'élever et à se disposer à sauter dans le royaume. C'est ce que l'on fait chaque dimanche. D'avance on touche à des petits bouts du Royaume. Notre travail à tous : relier ensemble ces bouts de fil en un crin d'archet faisant vibrer le violoncelle en notes continues: Royaume... Esprit... Musique.

Félicitations solidaires

Bien qu'un peu tard, c'est avec affection que je transmets à la Collective de L'AUTRE PAROLE les chaleureuses et solidaires félicitations de l'ARPF pour l'événement inoubliable de septembre 2007 où vous avez reçu une mention spéciale du **Prix Idola Saint-Jean**.

En effet, nous étions là pour vous acclamer et nous unir à votre joie lors du dévoilement du prix Idola Saint-Jean attribué par la FFQ en reconnaissance de la prise de parole de votre Collective depuis déjà 30 ans. Nous voyons en cela un bel exemple de courage et de persévérance « têtue » malgré tous les vents contraires susceptibles de faire obstacles au Souffle et de museler la Parole libératrice.

Félicitations aussi pour votre publication L'AUTRE PAROLE, source d'inspiration pour les femmes chrétiennes et féministes que nous essayons de devenir!

Bravo encore à vous nos sœurs de la Collective de L'AUTRE PAROLE et bonne continuation dans l'exercice de votre charisme bien enraciné dans notre réalité sociale et ecclésiale.

En toute solidarité et estime de ce que vous êtes pour nous,

*L'Association des Religieuses pour
la Promotion des Femmes,
par : M.-Paule Lebel*

JÉSUS ET LES FEMMES

Yveline Chevillard, *Phoebé*

A chaque fois que je me plonge dans les évangiles, je suis toujours fascinée par l'attitude de Jésus face aux personnes qu'il rencontrait. Et d'une fois à l'autre, je remarque certains éléments que je n'avais pas vus la fois précédente. C'est comme une source inépuisable !

Aujourd'hui, je voudrais m'attarder plus particulièrement sur les rapports que Jésus avait vis-à-vis des femmes qu'il rencontrait sur sa route. Il faut se rappeler qu'à l'époque, les femmes n'avaient guère de place dans la société. Elles étaient considérées comme des subalternes, des servantes, des esclaves, des biens de propriété. Elles étaient pratiquement absentes de la vie publique (elles se voilaient pour passer inaperçues). L'instruction était réservée aux garçons. Elles étaient décrétées impures à de multiples occasions et pour diverses raisons. Elles n'avaient pas d'existence juridique (ex. : le droit de divorcer ne valait que pour l'homme). Elles ne pouvaient parler dans les synagogues où elles prenaient place derrière des barrières. Les préjugés à leur égard étaient très forts (elles étaient considérées comme des séductrices potentielles, faibles devant la tentation). Bref, elles ne pouvaient descendre plus bas; elles n'avaient rien à perdre. Est-ce pour cela qu'elles se sentaient «libres», libres comme ce Jésus dont elles avaient en-

tendu parler? Est-ce pour cela qu'elles étaient attirées par Lui, qu'elles se sentaient en complicité avec Lui?

Ce qui est fascinant c'est que Jésus *remarque et parle* à de nombreuses femmes dans sa vie publique, lui qui est pourtant un pur homme-juif vivant dans un contexte très patriarcal. Ainsi, il passe outre aux préceptes du temps : en effet, *un homme ne pouvait parler à une femme* sur la place publique (et vice-versa).

Par exemple, dans la guérison d'une femme infirme un jour de sabbat (Luc 13,10-17), Jésus *la voit et lui adresse la parole*. Quelle liberté de sa part ! De surcroît, il guérit cette femme, alors que c'était un jour de sabbat, et guérir était considéré comme un travail! Jésus change la Loi, change les règles du jeu.

Il l'appelle «fille d'Abraham». Cette femme retrouve une dignité égale à celle des «fils d'Abraham». Jésus lui redonne sa pleine stature. Elle peut maintenant se tenir droite (*signe de la résurrection*) elle qui était toute courbée auparavant.

Non seulement Jésus a-t-il cette qualité incroyable pour l'époque de *voir* les femmes, mais il sait aussi les *entendre*, *écouter ce qu'elles ont à dire*. On le constate dans l'épisode de la Cananéenne (Matthieu 15,21-28). À l'époque, les Juifs traitaient de chiens les Cananéens. C'est sans doute pour cela que lorsque la femme crie en implorant Jésus de guérir sa fille possédée d'un démon, Il ne répond pas. Il fait le sourd. Puis il dit à ses disciples qu'il est venu pour les Juifs. Mais la femme insiste, *avec le courage du désespoir*. Et Jésus est ébranlé par la foi de cette femme «ô femme, ta foi est grande ! qu'il t'arrive comme tu le veux» et sa fille fut guérie à l'instant. Grâce à la confiance de cette femme, il se rend compte que sa Mission le mène aussi vers les païens. Cette journée-là, la transformation qui s'opère en Lui est dûe à une femme.

La femme adultère (Jn 8,1-11)

Jésus est assis. Il enseigne. On lui amène une femme surprise en adultère. On le met au défi : «dans la Loi, Moïse nous a prescrit de lapider ces femmes. Toi, qu'en dis-tu ?».

La mort de cette femme est réclamée par la justice légale. Or, la Loi de Moïse a été écrite sur des tables de pierre (c'est dur, ça ne change pas). Jésus, lui, se met à tracer du doigt des traits sur le sol, sur quelque chose qui peut s'effa-

cer. La scène se situe au niveau humain, donc fragile, compliqué.

Les enjeux sont grands pour cette femme : c'est une question de vie ou de mort.

Jésus se redresse : «Que celui d'entre vous qui n'a jamais péché lui jette la première pierre.».

On connaît la suite. Jésus se retrouve seul avec la femme. Alors qu'on l'a traitée comme une chose, comme un objet, Jésus, *en s'adressant à elle*, lui permet de redevenir une personne, une fille d'Abraham. Il ne la condamne pas et l'enjoint de ne plus se remettre dans cette situation-là.

Dans ces quelques séquences de la pratique de Jésus, on est frappé de la complicité qui existait entre Jésus et les femmes. On peut aussi remarquer que durant la Passion, les apôtres ont eu peur et ont déserté. Pas les femmes. Ce n'est sans doute pas un hasard si les femmes sont les premières à avoir fait l'expérience de Jésus ressuscité.

Pour les femmes : l'âge d'or du christianisme a duré 30 ans ! Ensuite, elles seront remises à leur place !

Mais le Ressuscité continue de nous précéder !

«C'est à nous de prendre sa place aujourd'hui, pour que rien de Lui ne s'efface!» (chant connu).

POUR UNE TABLE EUHARISTIQUE OUVERTE ET SIGNIFIANTE...

Carmina Tremblay

Si vous désirez ajouter une perspective au débat en cette année du Congrès eucharistique 2008, vous pouvez le faire dans l'**ESPACE GATEOS** : Groupe d'Appui à une Table Eucharistique Ouverte et Signifiante.

Cette plate-forme informatique a été créée par Alain Ambeault, Claude Giasson, Claude Lefebvre, Gisèle Turcot et Guy Lapointe qui souhaitent, par cette initiative, s'inscrire dans une Église qui prenne en compte l'importance de la table eucharistique dans la construction des communautés chrétiennes et leur engagement dans la vie du monde.

Participer à ce « blogue », c'est saisir une occasion pour **exprimer une vision renouvelée du sens de la TABLE** dont toute la richesse s'inscrit dans le triangle « **Parole de Dieu-e, Table eucharistique et Communauté de foi tournée vers le monde** », comme l'exprime si bien Gisèle Turcot dans son texte du 27 octobre 2007 que vous trouverez sur le site à l'adresse suivante :

<http://table-eucharistique-ouverte.blogspot.com/>

N'hésitez pas à consulter ce site et à y prendre la parole, **une « autre parole » nécessaire** comme le disent si bien les créateurs du site dans leur texte de présentation.



Billet : À la mémoire de Benazir Bhutto
Monique Dumais, Houlida

On la savait menacée, mais on osait espérer contre toute espérance qu'elle vi-vrait pour accomplir sa mission. Cette militante résolument engagée en faveur de la démocratie avançait ardemment. On la pensait presque invincible!

Politicienne née, elle avait reçu son élan de son père, Zulfiqar Ali Bhutto, le tout premier ministre à être élu démocratiquement au Pakistan. Ayant discerné très tôt les capacités de sa fille Benazir dans le domaine politique, il l'avait encouragée à les développer en l'envoyant étudier dans deux universités étrangères des plus réputées, Harvard et Oxford. L'exécution de son père en 1979, condamné à mort par le général Zia, n'arrêta pas son élan et elle choisit de continuer à se battre avec acharnement. Sur l'insistance de sa mère, elle va poursuivre l'œuvre de son père et se consacrer entièrement à la politique. Elle est élue comme première ministre deux fois : d'abord en 1988 à l'âge de 36 ans, puis en 1993. C'était la première fois qu'une femme occupait un tel poste dans un État islamique. Comment cet événement exceptionnel marquera-t-il l'histoire des musulmans ?

Après 8 ans d'exil, à la suite d'accusations de fraude, Benazir Bhutto rentre au Pakistan le 18 octobre 2007, bien déterminée à se présenter aux élections

législatives du 8 janvier 2008. Un attentat très sanglant avait marqué son retour, mais rien ne l'arrêtait. Le 27 décembre le coup fatal lui était porté : elle était assassinée alors qu'elle tenait un meeting électoral non loin de la capitale, Islamabad.

«Toute ma vie, j'ai pris des risques», avait-elle confié le 21 décembre 2007 à Dominique Lagarde, journaliste pour Le Monde. Oui, elle a su vivre avec tous les risques et s'imposer comme une «figure charismatique de l'opposition pakistanaise». Dans sa haute lutte pour la démocratie, elle a manifesté amplement la force extraordinaire qui l'animait pour aller toujours de l'avant. Puisse-t-elle avoir de nombreuses imitatrices.

D'autres femmes en d'autres lieux, luttent aussi pour la démocratie au prix de leur vie. Notre attention est présentement tournée vers les deux otages colombiennes, Consuelo Gonzalez, et Clara Rojas, libérées le 10 janvier 2008 après 6 années passées dans la jungle, de même que vers d'autres otages dont Ingrid Betancourt dont nous espérons avec une ardeur accrue la libération.

Que Dieu bénisse ces femmes ardentes qui brûlent d'un grand feu pour l'instauration de la justice dans le monde!

SAVIEZ-VOUS QUE...

... La Simone de Beauvoir brésilienne, Heloneida Studart (1932-2007) a été la pionnière du féminisme brésilien. Écrivaine, journaliste, militante, syndicaliste, romancière et députée, elle est restée jeune jusqu'à son décès. Elle disait d'elle-même « je suis une vieille jeune parce que je travaille toute la journée, j'écris des livres, des pièces de théâtre, je fais des conférences, je participe à des séminaires ». Elle a aussi été élue députée en 2006, quelques mois avant de mourir. Elle a commencé à écrire en 1950 à 18 ans et à 19 ans, elle a quitté sa famille aristocrate pour fuir le rôle qui lui était destiné de « futur maîtresse de maison et d'épouse soumise ». Pourtant elle s'est mariée et a eu 7 fils. Heloneida Studart n'a été découverte hors du Brésil qu'à partir 2005 lorsque ses écrits ont commencé à être traduits.

... À l'occasion du vingtième anniversaire de la parution de la lettre de Jean-Paul II *Mulieris dignitatem*. Lettre apostolique sur la dignité et la vocation de la femme à l'occasion de l'Année mariale (le 15 août 1988), le Saint-Siège a organisé un congrès, qui s'est tenu à Rome, du 7 au 9 février 2008, et qui avait pour thème « Tout homme, toute femme fait partie de l'humanum ». Le cardinal Stanislaw Rylko, président du Conseil pontifical des laïcs, interrogé en entrevue lors de l'ouverture de ce congrès a déclaré, qu'il faut

promouvoir « un nouveau féminisme » qui reconnaisse « le génie féminin » et qui travaille pour le dépassement de toute forme de discrimination. Dans *Mulieris dignitatem*, le « génie féminin », c'est le don de soi, l'amour désintéressé, l'accompagnement patient des personnes souffrantes, la fidélité indéfectible, le labeur continu et infatigable dans le service de l'autre, la parole prononcée pour le bien des autres enracinée dans une juste intuition personnelle de la vérité morale, et autres... Il s'agit des qualités et des rôles traditionnels de la femme au service de l'homme, quoi!

... Lors de ce même congrès du Saint-Siège sur l'homme et la femme, des théologiennes catholiques ont défendu les positions du Saint-Siège sur la complémentarité de l'homme et de la femme telle que voulue par Dieu et selon les termes classiques. La théologienne espagnole Blanca Castilla de Cortázar a donné son interprétation de la différence entre l'amour masculin et l'amour féminin selon Jean-Paul II. Elle explique comment, pour le Pontife, l'amour masculin et l'amour féminin se complètent l'un l'autre. Le premier sort de lui-même pour aller vers l'autre, le deuxième reste en lui-même pour accueillir l'autre.

... Le 8 mars 2008, une féministe saoudienne Wajeda Al-Humaidar a manifesté sur YouTube en se faisant filmer sur

la route pendant qu'elle était au volant d'une auto. En Arabie Saoudite, il est interdit aux femmes de conduire une auto. Dans ce video, Wajeha proteste contre cette interdiction. Elle lance un défi au gouvernement en affirmant que le droit de conduire n'est pas une question politique, ni une question religieuse mais bien une question sociale. Nous savons que nombreuses sont les femmes qui savent conduire et qu'un bon nombre de familles sont prêtes à les laisser conduire. Les imams saoudiens pensent qu'en étant libres de conduire, les femmes seraient en contact avec des hommes qui ne sont pas de leur famille comme « les policiers et les garagistes ». La dernière fois que des femmes avaient protesté contre cette interdiction, c'était en 1999. Depuis ce temps celles qui ont osé conduire une auto ont été arrêtées et les « fatwas » ont été renforcées. Le 27 mars dernier, grâce au courage de cette féministe, le gouvernement a légiféré, donnant le droit aux femmes de 30 ans et moins d'obtenir un permis de conduire.

... Le CDEACF (centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine) a lancé en ligne, le 8 mars dernier LA VIE EN ROSE, un magazine d'actualité féminine des années 80. Désormais, tous les numéros de LA VIE EN ROSE peuvent être consultés à ce centre.

... À Jaipur, en Inde, a eu lieu, du 6 au 10 mars, la première conférence internatio-

nale de « Global Peace Initiative of Women » (mouvement mondial des femmes pour la paix). Cette conférence a rassemblé 450 femmes venant de par le monde. Joan Chittister dans une intervention très écoutée a dénoncé « l'absence de l'autre moitié de la communauté humaine (les femmes) quand il s'agit de résoudre les plus importantes questions que se pose l'humanité ».

... De nos jours la forme la plus répandue d'esclavage serait la traite des femmes et des enfants. Pour contrer cette situation, seize congrégations religieuses des États-Unis et du Canada ont formé l'organisme international *Unanima* pour développer des moyens propres à lutter contre cette forme d'esclavage. Cet organisme intervient régulièrement dans ce sens auprès de l'Organisation des Nations Unies.

... Du 15 au 22 juin 2008, le 49ème Congrès Eucharistique International aura lieu à Québec. Il sera célébré au cours du 400ème anniversaire de la fondation de la ville de Québec et aura pour thème : « Eucharistie don de Dieu pour la vie du monde ». Les organisateurs de l'événement le présente comme un temps de réflexion sur « le sens de l'Eucharistie dans la vie des croyants et dans la vie du monde ». Ce numéro de *L'autre Parole* offre une autre parole sur l'eucharistie!

Yvette Teofilovic

Le bulletin L'autre Parole est la publication de la Collective du même nom.

Comité de rédaction: Denise Couture, Monique Hamelin, Yvette Laprise

Travail d'édition: Christine Lemaire
Impression: Centre de copie BP Papillon
Abonnements: Marie-France Dozois
Envoi postal: L'équipe de Phoebé

<i>Abonnement régulier:</i>	<i>1 an (4 nos)</i>	<i>14,00\$</i>
	<i>2 ans (8 nos)</i>	<i>26,00\$</i>
	<i>de soutien</i>	<i>25,00\$</i>
	<i>à l'unité</i>	<i>4,00\$</i>

L'autre Parole est en vente à La Librairie des Éditions Paulines, à Montréal.

On peut s'abonner ou obtenir des exemplaires des numéros précédents en écrivant à L'autre Parole, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Chèque ou mandat-poste à l'ordre de : L'autre Parole

Adresse: C.P. 393, Succursale C, Montréal (Québec) H2L 4K3

Téléphone: (514) 522-2059

Courriel: dozoismf@yahoo.ca

Site internet: <http://www.lautreparole.org>

Courrier de deuxième classe ——— enregistrement no 09307

*Port de retour
garanti*

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

Canada